

## COUPON RÉPONSE

### CAMPAGNE DE VIDANGES

Nom de l'entreprise : .....

Mme  M. Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

C.P. : ..... Ville : .....

Section cadastrale (ex. : AZ 012) : .....

Tél. : .....

Je souhaite être contacté afin d'obtenir un rendez vous.

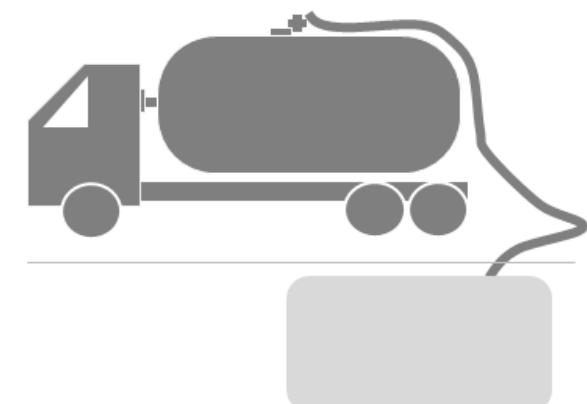
#### Comment bénéficier de ce service ?

- \* Inscrivez-vous auprès du technicien du SPANC au 06 25 16 92 77 ([j.henrot@siarec.fr](mailto:j.henrot@siarec.fr)) ou en complétant et retournant le coupon joint à l'adresse indiquée.
- \* La SEMERAP vous contacte pour convenir d'un rendez-vous ( intervention programmée une fois par mois environ).
- \* Lors de l'intervention une fiche de travail est complétée et signée. Votre signature vous sera demandée. Le vidangeur vous donnera un questionnaire de satisfaction à compléter et retourner au SIAREC.
- \* Après le passage du vidangeur, vous recevrez le bordereau de dépotage accompagné de la facture.

SIAREC - ZAC des Littes  
4 rue Bernard Barot - DALLET  
63111 MUR SUR ALLIER  
[contact@siarec.fr](mailto:contact@siarec.fr)  
04 73 83 47 80

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

# CAMPAGNE DE VIDANGE DES FOSSES



SIAREC  
ZAC des Littes  
4 rue Bernard Barot - DALLET  
63111 MUR SUR ALLIER  
[contact@siarec.fr](mailto:contact@siarec.fr)  
04 73 83 47 80



En tant qu'usager de l'assainissement non collectif, vous êtes responsable du bon fonctionnement de votre installation. Pour cela, la vidange de votre installation doit être effectuée.

Afin d'organiser une campagne de vidange à prix attractif, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) du SIAREC a mis en concurrence différentes entreprises agréées lors d'un appel d'offre.

L'entreprise retenue est :



La SEMERAP interviendra sur le périmètre du SIAREC. Les communes concernées par cette campagne sont :

- |                           |                           |
|---------------------------|---------------------------|
| - Billom                  | - Lussat                  |
| - Bongheat                | - Malinrat                |
| - Chas                    | - Mauzun                  |
| - Chavaroux               | - Montmorin               |
| - Chauriat                | - Mur-sur-Allier          |
| - Égliseneuve-près-Billom | - Neuville                |
| - Espirat                 | - Reignat                 |
| - Estandeuil              | - Pont-du-Château         |
| - Fayet-le-Château        | - Saint-Bonnet-Lès-Allier |
| - Glaine Montaigut        | - Saint-Dier-d'Auvergne   |
| - Isserteaux              | - Saint-Jean-des-Ollières |
| - Lempdes                 | - Saint-Julien-de-Coppel  |
| - Les Martres-d'Artière   | - Trézioux                |
|                           | - Vertaizon               |

Le SIAREC se charge de la collecte des inscriptions et de la transmission à l'entreprise de la liste des usagers intéressés.

L'entreprise se charge d'organiser et de réaliser les interventions.

Vous veillez à ce que les installations à vidanger soient accessibles (regards ouvrables,...).

## Les tarifs

Ce service n'est pas obligatoire. Il a été mis en place afin de vous faire bénéficier de tarifs préférentiels.

Le forfait entretien d'une fosse qui comprend la vidange de la fosse (l'eau de remplissage est à la charge du client), le nettoyage du préfiltre et le curage et nettoyage de l'installation en amont et aval de la fosse (canalisations, regards...) ainsi que le déplacement, le transport et traitement des matières de vidange en station d'épuration.

## Les dates de tournées 2026

- |                       |                        |
|-----------------------|------------------------|
| • Mercredi 21 janvier | • Jeudi 9 juillet      |
| • Mercredi 11 février | • Mardi 11 août        |
| • Mercredi 11 mars    | • Mercredi 12 août     |
| • Mercredi 15 avril   | • Mercredi 9 septembre |
| • Mardi 12 mai        | • Mercredi 7 octobre   |
| • Mercredi 13 mai     | • Mercredi 4 novembre  |
| • Mercredi 10 juin    | • Mercredi 9 décembre  |
| • Mercredi 8 juillet  |                        |

Veuillez cocher le forfait choisi :

Désignation des prestations	Montant € TTC	A cocher
Forfait pour une fosse ≤ 1 m <sup>3</sup>	207,15 €	
Forfait pour une fosse de 1,5 m <sup>3</sup>	262,35 €	
Forfait pour une fosse de 2 m <sup>3</sup>	280,20 €	
Forfait pour une fosse de 3 m <sup>3</sup>	290,40 €	
Prix au m <sup>3</sup> supplémentaire	53,35 €	
<b>Opération supplémentaire d'entretien d'un bac à graisses</b>		
Forfait pour un bac à graisse de 200 L	25,17 €	
Forfait pour un bac à graisse de 500 L	43,56 €	
<b>Prestations diverses</b>		
Installation de tuyaux par tranche de 10 mètres supplémentaires au-delà de 30 mètres séparant l'ouvrage du lieu de stationnement du camion	11,55 €	
Dégagement des ouvrages inaccessibles (de 0 à 30 cm)	38,24 €	
Forfait déplacement sans intervention (absence de l'usager, localisation de l'installation non connue, fosse enterrée à plus de 30 cm...)	76,48 €	
Majoration intervention urgente en journée de 8h à 17h30 (en dehors des campagnes programmées)	152,98 €	
Majoration intervention urgente week-end, jours fériés et après 17h30	191,22 €	

